



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fédérations

Question écrite n° 99357

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les charges sociales concernant les clubs sportifs professionnels. Les charges sociales constituent un problème récurrent pour la compétitivité des clubs sportifs. L'écart de compétitivité est parfois supérieur de 100 millions d'euros sur une masse salariale de l'ordre de 900 millions d'euros pour les clubs de football. Le sport représentant un facteur d'intégration et de rayonnement à l'étranger, la France a besoin de clubs sportifs compétitifs pour se mesurer aux autres nations. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions pour que les charges sociales soient moins lourdes pour les clubs sportifs et leur rendre ainsi un peu de compétitivité financière et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99357

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8758

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)